



Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Le 22 janvier 2018

Monsieur le Premier Ministre,

Nous tenons à vous faire part dès maintenant de notre vive préoccupation quant à la réduction des zones agricoles défavorisées (donnant droit à des indemnités compensatoires de handicaps naturels : ICHN) qui est envisagée actuellement et qui risque de menacer grandement l'élevage dans notre département.

Conformément au Règlement n° 1305/2013 de l'Union Européenne, l'Etat a entrepris la révision des Zones Défavorisées Simples (ZDS).

En mars dernier, les Parlementaires d'Indre-et-Loire, le Conseil départemental d'Indre-et-Loire avaient déjà soutenu les agriculteurs tourangeaux et la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire, par rapport à l'application de ce projet de zonage et des critères qui y étaient attachés : c'était au total 85 communes qui se trouvaient exclues du nouveau périmètre lequel, englobait en l'état, seulement 94 communes d'Indre-et-Loire. Il apparaissait que les communes laissées pour compte étaient pour la plupart situées dans des zones à forte densité d'élevage.

Des apaisements avaient alors été apportés par le Ministre de l'Agriculture mais il semble que cette position de l'Etat ait à nouveau évolué dans un sens qui inquiète la profession et motive notre démarche concertée de tous les parlementaires d'Indre-et-Loire avec le Conseil départemental et Tours Métropole Val de Loire, en plein accord avec la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire.

Aujourd'hui, il serait question d'exclure à nouveau les deux tiers du territoire départemental et de conserver seulement une cinquantaine de communes en ZDS, excluant le Plateau de Sainte-Maure, la Gâtine du Lochois et Montrésor, zones d'élevage laitier.

La Touraine ayant déjà perdu beaucoup d'élevages depuis une quinzaine d'années, nous réitérons notre soutien à la préservation des zones précitées dans la carte des zones défavorisées, afin de maintenir ces territoires agricoles, indispensables à notre économie.

Nous vous remercions de toute l'attention que vous voudrez bien apporter à ce dossier pour l'enjeu qu'il représente sur ces territoires du département, tant sur le plan économique que social et dans le souci de préservation du tissu rural.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

Sophie AUCONIE
Députée d'Indre-et-Loire



Serge BABARY
Sénateur d'Indre-et-Loire



Philippe CHALUMEAU
Député d'Indre-et-Loire



Fabienne COLBOC
Députée d'Indre-et-Loire



Angélique DELAHAYE
Députée Européenne



Daniel LABARONNE
Député d'Indre-et-Loire



Pierre LOUAULT
Sénateur d'Indre-et-Loire



Isabelle RAIMOND-PAVERO
Sénatrice d'Indre-et-Loire



Sabine THILLAYE
Députée d'Indre-et-Loire



Jean-Gérard PAUMIER
Président du Conseil départemental



Philippe BRIAND
Président de Tours Métropole
Val de Loire

